

PERMIS DE LOUER

Lutte contre l'habitat indigne et insalubre

PROJET RÉALISÉ

HABITAT | ENVIRONNEMENT

Instauration du Permis de louer dans 3 quartiers de la ville

Le Permis de Louer est une expérimentation menée par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, qui vise à lutter contre le logement insalubre.



SOURD OU MALENTENDANT



1 CLIC

Public : Projet réalisé

Afin de lutter contre le logement insalubre et les vendeurs de sommeil, la Ville de Béthune a souhaité expérimenter un dispositif mis en place par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane. Le Permis de louer est effectif dans certains quartiers de Béthune et contraint les propriétaires à demander à la Ville de Béthune un permis de louer avant de mettre en location le logement en question. Une visite de contrôle peut avoir lieu avant la délivrance du permis. En cas de retour négatif de cette visite, le propriétaire sera dans l'interdiction de louer jusqu'à ce que des travaux de remise en conformité aient été effectués.